



District du Gers de Football

COMMISSION TECHNIQUE DES JEUNES

Réunion du 07 Janvier au 18 Février 2019

Procès-verbal N°06

Présents : Alain MIANI, Julien LAFFARGUE, Jean Jacques LINE, Jean François WEIMAR, Henri VIGUIER, Patrice MARSEILLOU, Christophe MARROUAT, Claude REQUENA.

Assiste à la réunion : Katy DELMOTTE.



- 1) La journée nationale des débutants se déroulera le **25 mai 2019**. Le club souhaitant organiser cette manifestation doit proposer sa candidature à la CTDJ pour décision.
- 2) De même, concernant les **½ Finales de Coupe du GERS U15 et U17**, un appel est lancé auprès des clubs qui souhaitent l'organisation (deux terrains sont nécessaires pour pouvoir jouer deux rencontres en même temps).
- 3) **Bilan FUTSAL de U7 à U13** : 47 équipes en U7, 67 équipes en U9, 49 équipes en U11 et 29 équipes en U13 ont participé au FUTSAL durant la trêve hivernale soit un total de **192 équipes**. Pour cela, **20 salles** et terrains synthétiques ont été utilisés ce qui représente **143 plateaux et créneaux horaires**. Remerciements aux **collectivités** qui, par le prêt de leur installations et **aux clubs** pour la gestion, nous ont permis de faire évoluer tous ces jeunes joueurs.
- 4) **FUTSAL U11** : Cette pratique s'est déroulée sur deux niveaux avec les résultats suivants :
 - Niveau 1 : Champion du GERS : **AUCH FOOTBALL 1** devant GIMONT EVA TOUGET 1 et PAVIE 1.
 - Niveau 2 : Champion du GERS : **ESA 2** devant GFS 1 et RBA 1.
- 5) **FUTSAL U13** : Cette compétition s'est également effectuée sur deux niveaux :
 - Niveau 1 : **SUD LOMAGNE 1** remporte le titre de champion du GERS devant AUCH FOOTBALL 2 et GFS 1.
 - Niveau 2 : Le titre est revenu à **CONDOM 1** devant SUD LOMAGNE 2 et PAVIE 1.Il faut signaler et regretter que la Ligue d'OCCITANIE n'ait pas organisé cette année les finales régionales par secteur si attractives pour les trois premiers de niveau 1.
- 6) **Deux demandes de tournoi** ont été reçues par la CTDJ : SUD LOMAGNE le 2 juin 2019 à MAUVEZIN (catégories U7 à U13) et L'ISLE JOURDAIN le 8 et 9 juin 2019 (catégories U7 à U15). Le Comité Directeur et la Commission des Jeunes donnent leurs accords sous réserves que les compétitions et les pratiques officielles restent prioritaires.
- 7) Le 24 janvier 2019, une demande a été faite au service des sports de la mairie d'AUCH pour **la réservation des terrains de l'hippodrome** pour les dates ci-après :
 - **Dimanche 14 avril 2019** : Finale départementale FESTIVAL PITCH U13 et Coupe du GERS u13.
 - **Samedi 18 mai 2019** : Finale départementale Challenge U11 et Coupe du GERS U11.

8) Une demande sera effectuée auprès de **la CDA** pour l'arbitrage du FESTIVAL U13 et de la coupe du GERS U13.

9) **Nouvelle compétition ÉLITE U13** : La CDJ sollicite la CDA pour désigner des arbitres sur les matchs jugés significatifs pour l'accèsion en ligue U14 R2 ou R1.

10) **Le mercredi 13 février 2019**, le club de l'ISLE JOURDAIN recevra le TFC dans le cadre de sa tournée SO TFC. 23 équipes U8/U9 du District du GERS participeront au FESTIFOOT.

11) OBLIGATIONS DES ÉQUIPES DE JEUNES (dossier suivi par M. JF WEIMAR).

Un courrier a été envoyé le 21 janvier 2019 (ainsi qu'un mail) aux clubs en non-conformité avec les articles 59 et 60 des règlements généraux du district du GERS de FOOTBALL. Dans le cas où ces obligations mentionnées dans ce courrier ne seraient pas remplies, cela entraînerait pour l'équipe première du club les sanctions suivantes :

- Interdiction d'accèsion
- Amende pour la saison 2018/2019.

Les clubs concernés sont : R3 : SUD ASTARAC / D1 : Entente SIMORRE – SARAMON / D2 ou D3 : AUTERRIVE – CONDOM FC – LAYMONT - LE HOUGA – LOMBEZ – MARSAN – MONBLANC – PAULHAC – PESSOULENS – SEGOUFIELLE – SOLOMIAC - SAINT SAUVY - Entente PESSAN CASTELNAU BARBARENS - Entente SUD ASTARAC SEISSAN.

La CTDJ proposera au prochain CD la validation de cette liste.

12) **Point sur les licences (JJ LINE)** : Au 1er février 2019, le District du GERS compte 5 729 licenciés pour la saison 2018/2019 contre 5901 en 2017/2018 soit – 172 licenciés qui représentent – 3 %.

13) Les deuxièmes phases U13 – U15 ont débuté en janvier 2019 afin de déterminer les accèsions pour 2019/2020.

14) La commission des jeunes remercie les éducateurs et les clubs pour leur compréhension et indulgence pour les reports de matchs des derniers week-ends.

15) **ATTENTION** : en catégorie U17, compte tenu de l'impératif de la date butoir imposée par la LFO pour communiquer le champion du GERS et des matchs de coupe du GERS (par poules de 3) à jouer, les rencontres reportées devront se jouer le mercredi.

16) **PRÉCISION Coupe de GERS U17** : Elle se déroulera par poule de 3 avec un exempt et des chapeaux en fonction du classement à la fin du championnat.

17) **INFO Forfait u13** : La commission considère :

- 1 forfait par équipe et par plateau.
- 1 amende par équipe par plateau.
- PAR CONTRE, - **1 point par match forfait.**

18) **Le 16 mars 2019** reprise des plateaux sur herbe pour les **U8/U9** et **le 23 mars 2019**, c'est au tour des **U6/U7** de retrouver les terrains.

19) **U11 PHASE 3** : La J3 (du 09 février 2019) est reportée au 16 mars 2019, les journées J4 et J5 sont annulées en raison du manque de dates, du challenge et de la coupe du GERS U11 qui débutent.

20) **U13** : Les rencontres et plateaux prévus le 23 février 2019 sont reportés au 23 mars 2019 en raison de la participation de nombreux gardiens au stage de FLEURANCE dont le district est partenaire.

21) Cette saison 2018/2019 est une saison de transition chez les jeunes, donc la commission des jeunes a décidé de se réunir exceptionnellement le **JEUDI 28 FÉVRIER 2019 à 10 heures au DISTRICT afin de traiter ce dossier**. L'organisation, la gestion, l'information des clubs sera à l'ordre du jour de la réunion de travail.

Claude REQUENA

Président de la Commission